

Les RTT planifiées à l'année !



A partir de MARS 2025, la direction demande à ce que les RTT soient planifiées sur l'année comme pour les C.A. Cela permet une économie financière pour l'hôpital (plus de reliquat à payer, pas de pose de jours sur le CET, sauf si impossibilité de les prendre pour nécessité de service, il sera demandés de repositionner ses RTT)...

Il nous a été indiqué que les effectifs sont suffisants pour pouvoir donner des repos dus aux agents !!!

Nous voyons et constatons la même souffrance des équipes dans les services, (2 IDE au lieu de 3, départs non remplacés)...et toujours plus de travail !!!



JUSQUE LÀ LES AGENTS AVAIENT LE DROIT DE CHOISIR MAINTENANT « TOUT » DEVIENT IMPOSÉ!!!!!!